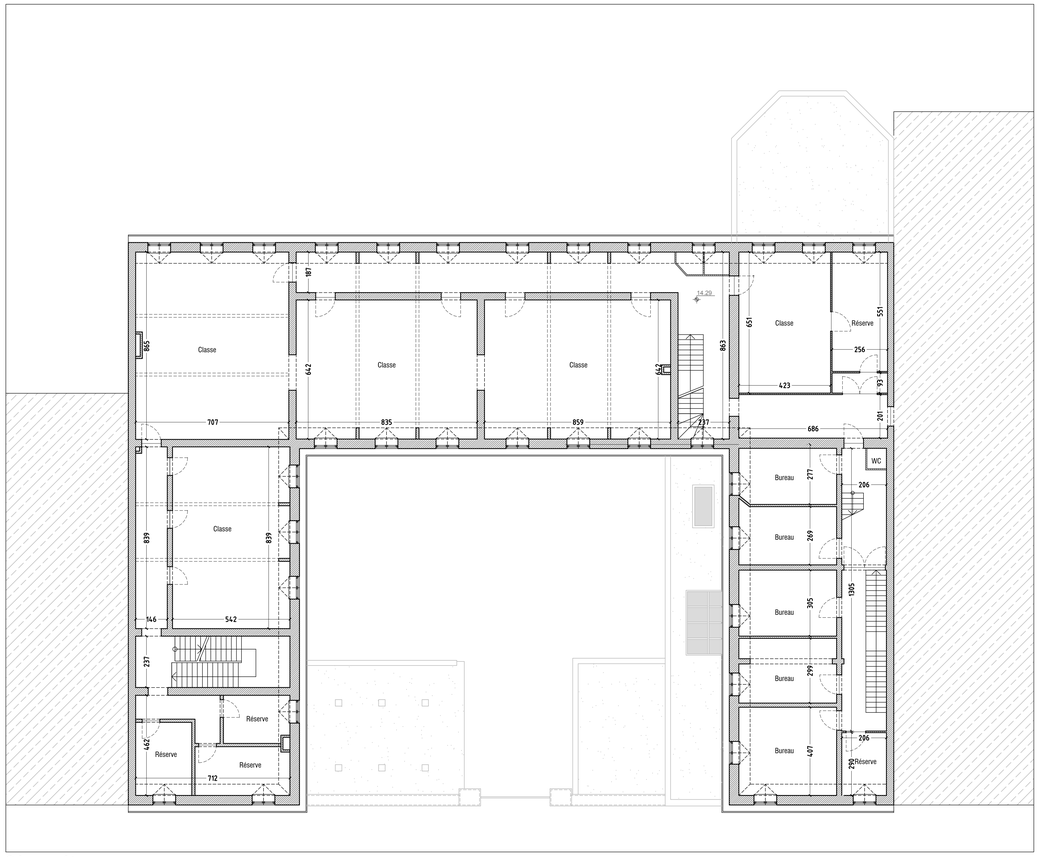

3ème étage

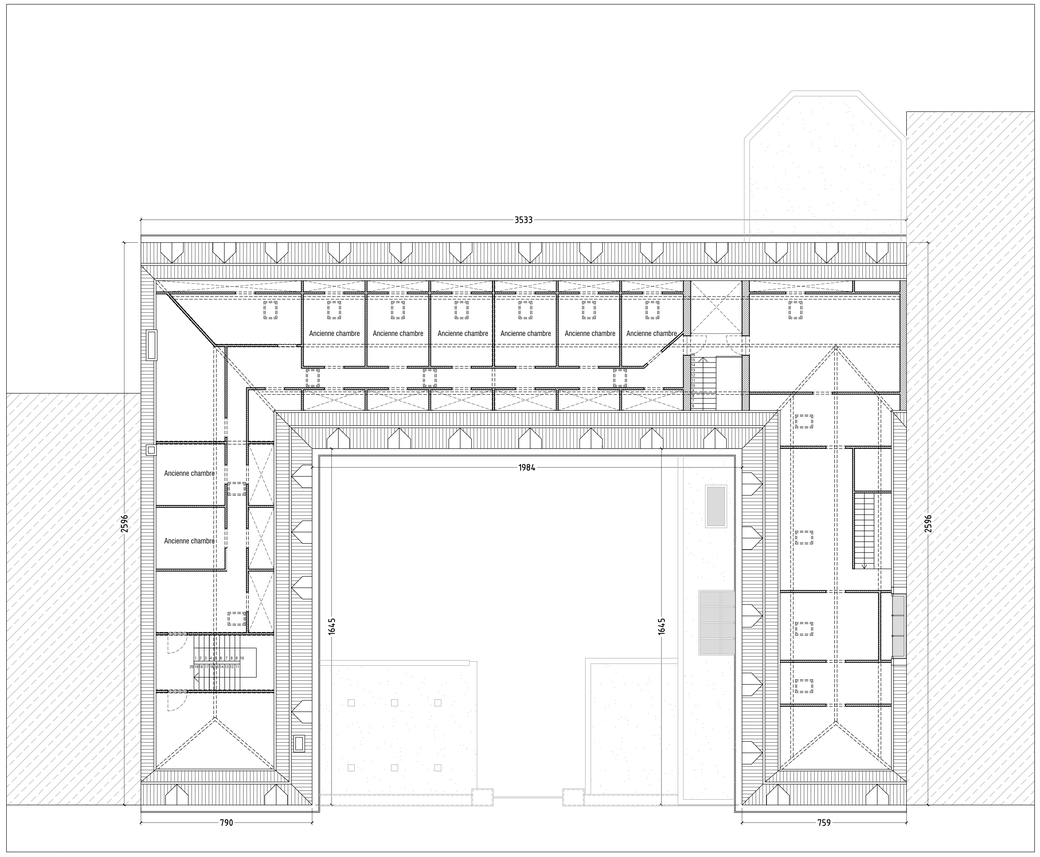

Combles

Elévation avant

Elévation arrière

1. Soubassement gris clair
2. Brique rouge
3. Châssis bois blanc simple vitrage
4. Toiture d'ardoises grise anthracite

MAITRE DE L'OUVRAGE :

PO du comité scolaire de l'enseignement spécialisé libre subventionné mixte "Etincelle" ASBL
Rue des Vétérinaires, 15-17
1070 Bruxelles

Pour accord,

L'ADMINISTRATION COMMUNALE :

-
-
-

Pour accord,
M./Mme ---

PROVINCE :
BRUXELLES

COMMUNE :
MOLENBEEK-ST-JEAN

CADASTRE :
Molenbeek-Saint-Jean, 3ème Div., Sect. B, n°B939f107

ADRESSE DU PROJET :
Chaussée de Ninove, 132
1080 Molenbeek-Saint-Jean

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Rénovation d'une école spécialisée

PLANS ET ELEVATIONS EXISTANTS

ARCHITECTE :

AR&A architecte sc scrl
Rue de la Fabrique, 12 B - 1300 Wavre
BE - 0431.680.385 RPM Nivelles
Tél: 010 / 24 13 12 Fax: 010 / 24 25 43
www.ar-a.eu mail: architectes@ar-a.eu

Représentée par:
Mr David Ortiz, architecte associé

Collaborateur(s) sur le projet:
Mr Julien Helleputte, architecte collaborateur

MODIFICATIONS :

DATE	OBJET	INDICE
15/11/16	Demande de PU	A

REMARQUES :

Ce projet est la propriété exclusive du maître de l'ouvrage, il ne peut être reproduit ni communiqué, ni exécuté sans une autorisation écrite.
Toute discordance avec le cahier spécial des charges devra être signalée à l'architecte.Toutes les mesures sont à vérifier sur place par l'entrepreneur.
Les documents et prescriptions de l'architecte doivent être complétés par les observations et documents du coordinateur sécurité/santé. Dans l'absence, la mission de l'architecte sera suspendue.

DATE : 15/11/16 *ECHELLE :* 1/100 *N° DOSSIER AR&A :* 16.600 *N° PLAN :* 03A